

# **SUPERVISION GROUPELE POUR PSYCHOTHERAPEUTES** **(Orientation systémo-analytique)**

## **Préambule**

Tout psychothérapeute est habitué, pour accompagner sa pratique, quelle que soit sa référence théorique, à disposer d'un accompagnement extérieur sous la forme d'une analyse de la pratique ou d'une supervision.

Sous une forme ou sous une autre cette demande d'appui extérieur est utile à une meilleure intelligence des situations, à une meilleure sécurité voire efficacité du processus thérapeutique.

La distinction entre analyse de la pratique et supervision est importante à souligner. Ces deux pratiques n'ont en effet pas du tout les mêmes indications.

Il est traditionnel depuis Winnicott de séparer le « cure », la partie technique du soin, du « care » sa partie la plus sensible, la plus humaine, la plus subjective, la moins déterminée à l'avance.

La partie « cure » est beaucoup plus dépendante de l'outil technique, des références théoriques du thérapeute. Elle se veut plus objective.

La partie « care » fait appel au vivant du soin et s'appuie en premier lieu sur la rencontre, sur la relation unique qui s'engage entre le thérapeute et son client.

En tenant compte de cette distinction, « care/cure », on en déduit facilement une notion, celle que l'analyse de la pratique est au « cure » ce que la supervision est au « care ».

## **L'intérêt de l'analyse de la pratique avec sa visée plus objective est :**

- De faire des hypothèses sur la situation du client
- D'améliorer la reformulation, la redéfinition du problème
- De cadrer ou recadrer éventuellement la situation
- De discerner les risques voire les dangers propres à certaines évolutions.

L'analyse de la pratique traite généralement la demande en la décentrant de la personne du thérapeute.

## **L'intérêt de la supervision avec sa visée plus subjectivante est :**

- De tenir compte des singularités propres au thérapeute
- De s'appuyer sur le vécu du thérapeute dans le cadre de la relation avec son client
- De considérer le thérapeute comme étant lui-même un outil thérapeutique
- De s'appuyer sur tous les aléas de la relation thérapeutique pour en faire des moments clefs de l'évolution subjective du client comme du thérapeute.

La supervision s'appuie généralement sur la sensibilité et donne la priorité au vécu du thérapeute. Elle est donc un appui direct à la personne du thérapeute dans le cadre de son exercice professionnel.

## **Principes de la supervision :**

Pour faire place le mieux possible à la subjectivité, la supervision doit soutenir l'expression libre des sensations, émotions, sentiments, réminiscences du thérapeute en mettant en valeur :

- Les mouvements transférentiels et contre-transférentiels qui sont mobilisés par la relation thérapeutique
- Les résonances éprouvées par le thérapeute au cours du soin en référence à l'histoire personnelle, familiale, ancestrale du professionnel comme de son client
- Les rêves éventuels du thérapeute en lien avec sa pratique.

La supervision répond ainsi à plusieurs enjeux :

- Assurer la meilleure pertinence du processus thérapeutique, sa sécurité et son confort
- Représenter un outil de développement personnel pour le thérapeute en même temps qu'un appui adapté à son exercice professionnel et au développement d'un style d'exercice propre à chacun.

A cette fin, le contre-transfert, les rêves du thérapeute et les résonances propres à la rencontre avec le client sont des éléments centraux de la supervision.

A la différence du transfert et du contre-transfert qui s'appuie plutôt sur l'histoire individuelle de chacun, l'exploration des résonances implique un dispositif centré tout particulièrement sur les mémoires ancestrales. L'expérience montre, de façon très inattendue, qu'elles peuvent être activées ou réactivées dans le cadre de toute psychothérapie y compris, ce qui peut paraître encore plus étonnant, lorsque la thérapie n'est pas orientée délibérément vers l'ancestralité.

La supervision lorsqu'elle peut prendre en compte cette dimension transgénérationnelle devient ainsi un élément du développement personnel du thérapeute, un facteur supplémentaire de sécurité du processus de soin, une chance offerte par son exercice professionnel.

On pourrait même avancer l'idée d'un contre-don, d'un « salaire symbolique » que recevrait le thérapeute pour son engagement auprès de son client.

### **Mise en œuvre**

Pour soutenir l'exploration la plus large possible des déterminants subjectifs, familiaux et ancestraux, en lien avec l'exercice professionnel, il est proposé une approche groupale pour les raisons suivantes :

- Partir d'une plus grande diversité de situations et de pratiques
- Assurer une plus grande diversité de point de vue
- Permettre une exploration plus complexe en se référant aux résonances qui sont activées, et souvent de façon plus intensive, sous l'effet d'un travail collectif plutôt qu'individuel
- Pouvoir expérimenter à l'intérieur même du processus groupal avec le soutien du groupe, un changement, voire une transformation personnelle, susceptible de modifier l'exercice professionnel.

## **Aspects techniques**

Les points-clés sont les suivants :

- L'élaboration est favorisée par tous les moyens permettant la plus grande liberté d'expression
- L'évaluation régulière du confort ou de l'inconfort émotionnel des participants est un indicateur central de la réflexion
- L'interprétation des rêves peut représenter un appui
- Le « sculpting » :

Il s'agit d'une technique de groupe centrée sur le corps et l'émotionnel. Elle se réfère à l'hypothèse selon laquelle les mémoires ancestrales, qui se transmettent à travers les générations, ont un support corporel. Cette technique peut compenser ce qui est trop lacunaire dans le psychisme et pourrait échapper à une exploration plus classique de certains déterminants inconscients.

## **Public concerné**

Tout psychothérapeute cherchant à développer sa pratique, à expérimenter un changement dans sa façon d'être thérapeute et souhaitant avoir comme paradigme de sa pratique, la co-construction, la co-évolution du professionnel et de son client comme étant deux aspects fondamentaux de la thérapie.

## **Organisation**

Chaque groupe de supervision est prévu pour accueillir au maximum 5 participants.

Les regroupements, selon la nature des demandes, auront lieu 5 fois par an à raison d'un week-end par session (14h x 5 soit 70 h par an au total) ou à raison d'une journée, 5 fois par an (7h x 5 soit 35 h au total).

## **Tarif**

-250 €uros TTC par personne et par week-end.

-150 Euros TTC par personne et par journée.

## **Lieu**

Le superviseur peut intervenir pour des groupes situés à Dijon, Lyon ou dans la région Grand-Est.

## **Le superviseur**

Bernard Greppo : psychiatre honoraire des hôpitaux, thérapeute familial.

A exercé pendant près de 40 ans à Paris et à Lyon.

Pendant près de 23 ans et jusqu'à Septembre 2018, a été responsable médical de l'IRIS de Lyon (Institut Régional d'Interventions Systémiques) dont il a été le co-fondateur.

Ancien membre de l'association internationale de psychothérapie de groupe (IAGP)

Son domaine d'intervention en thérapie familiale a principalement concerné les pathologies graves de l'enfant et de l'adolescent, d'autres activités professionnelles l'ont amené à intervenir aussi comme :

- Superviseur auprès de nombreuses équipes, de protection de l'enfance, de psychiatrie comme d'institutions médico-sociales accompagnant ou accueillant des personnes en situation de handicap.
- Expert judiciaire, spécialiste des questions familiales, mandaté par le Juge des Enfants et le Juge aux Affaires Familiales.
- Intervenant auprès de l'École de la Magistrature (ENM).
- Enseignant dans plusieurs DU.
- Formateur en approche systémique appliquée à la thérapie et aux organisations.

La diversité de son expérience permet au thérapeute d'utiliser à partir d'une formation systémique et analytique une méthode de supervision originale et sécurisante.